Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (5864)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%
Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 40%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (5864)	Jury par défaut	Autres candidats	21	736	508	115	21
		Bacheliers technologiques toutes séries	14	238	151	45	17

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (5864)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	406	304	75	11	52,4 %
			Masculin	330	204	40	10	47,6 %
			Total	**736**	**508**	**115**	**21**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	122	82	28	7	41,2 %
			Masculin	116	69	17	10	58,8 %
			Total	**238**	**151**	**45**	**17**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (5864)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	147	45	2	2	9,5 %
				AB	275	200	18	6	28,6 %
				B	219	199	64	12	57,1 %
				TB	60	57	25	1	4,8 %
				TBF	6	6	6	0	0 %
				Total	**709**	**507**	**115**	**21**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	AB	1	1	0	0	
				Total	**1**	**1**	**0**	**0**	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	5	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				Total	**10**	**0**	**0**	**0**	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	6	0	0	0	
				AB	6	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				Total	**15**	**0**	**0**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	**1**	**0**	**0**	**0**	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	64	21	0	0	0 %
				AB	104	75	14	7	41,2 %
				B	52	43	21	8	47,1 %
				TB	15	10	8	1	5,9 %
				TBF	2	2	2	1	5,9 %
				Total	**238**	**151**	**45**	**17**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (5864)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	548	405	106	20	95,2 %
			En réorientation	152	91	8	0	0 %
			Non scolarisés	15	4	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	8	1	0	0	0 %
			Autres	13	7	1	1	4,8 %
			Total	**736**	**508**	**115**	**21**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	205	137	41	15	88,2 %
			En réorientation	28	13	3	1	5,9 %
			Non scolarisés	3	0	0	0	0 %
			Autres	2	1	1	1	5,9 %
			Total	**238**	**151**	**45**	**17**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (5864)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	200	156	31	6
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	182	162	42	4
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	178	139	25	4
			Autres doublettes	135	49	17	7
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	168	123	37	14

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	69	29	8	3
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (5864)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	28,8 %	30,8 %	27 %	28,6 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	26,2 %	32 %	36,5 %	19 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	25,6 %	27,5 %	21,7 %	19 %
		Autres doublettes	19,4 %	9,7 %	14,8 %	33,3 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (5864)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	70,9 %	80,9 %	82,2 %	82,4 %
		Autres doublettes	29,1 %	19,1 %	17,8 %	17,6 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	-Modélisation à partir des notes des matières scientifiques, du français et de l'anglais, de 1ère et terminale (ou du supérieur si réorientation), des épreuves anticipées du Baccalauréat - Calcul d'une note "Dossier" résumant les résultats du candidat.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avoir une culture et des bases scientifiques - Utiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique - Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.	Bulletins Fiche Avenir Bac (appréciations professeurs)	Complémentaire
Savoir-être	Implication personnelle et esprit d'équipe	Appréciations professeurs fiche avenir Activités Projet de formation	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé Activités Centres d’intérêt	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences dans le champ d'activité	Projet de formation motivé Activités Centres d’intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)

- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Nous ne classons pas certains dossiers pour les raisons suivantes :
- résultats académiques inférieurs aux attentes de la formation
- compétences académiques, acquis méthodologiques et savoir-faire ne répondant pas aux exigences de la formation
- appréciations défavorables des enseignants du secondaire
- absence de projet professionnel ou projet professionnel mal défini
- mauvaise prise de connaissance de ce qu'est notre formation
- spécialités du bac choisies en inadéquation avec la formation

Les modalités d'examen des voeux

Le traitement algorithmique a été complété par une consultation humaine de l'ensemble des dossiers, par les membres de l'équipe pédagogique. Notamment, les activités, les centres d'intérêts et les lettres de motivations ont été appréciées. Les projets professionnels ont été examinés en regard des finalités de la formation, ainsi que les appréciations des bulletins de 1ère et de terminale, ainsi que la fiche avenir. Cet examen a conduit à des modifications de classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les résultats de 1ère et terminales des disciplines scientifiques sont des éléments importants.
Renseignez-vous sur notre formation, en participant aux Portes Ouvertes, en visitant des cours (« M'essayer, c'est m'adopter »), en échangeant avec des enseignants (Forums et salons) et en consultant les fiches descriptives de notre formation sur le site internet de l'IUT d'Angers-Cholet.
Vérifier la cohérence entre notre formation, votre projet professionnel et votre éventuel projet de poursuite d'études après l'IUT.
Votre lettre de motivations sera examinée avec attention. Les candidats à notre formation doivent montrer un intérêt pour les métiers de l'agronomie et la pluralité des disciplines enseignées (agronomie, techniques de culture et d'élevage, expérimentation agronomique, gestion de l'eau, bloc scientifique...).
La connaissance du monde agricole est un atout. De même, un attrait pour le travail en groupe et sur le terrain constituera un élément de la réussite.

Signature :
Patrice MANGEARD,
Directeur de l'établissement I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers